



Collège Ellis

ENGAGEMENT - DÉPASSEMENT - SERVICE

Drummondville - Trois-Rivières - Longueuil

Techniques policières Guide du candidat 2021 Processus de recrutement



Campus de Drummondville


235, rue Moisan, Drummondville, Qc J2C 1W9

819 477-3113 ou 1 800 869-3113

www.ellis.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
Les étapes du processus de recrutement	4
Principe général	4
Supervision du processus	4
Administration du processus	4
Première étape : L'admission	4
Deuxième étape : Les tests physiques	4
Troisième étape : L'entrevue	5
Quatrième étape : Synthèse et recommandations	5
Cinquième étape : L'examen médical	5
Sixième étape : Synthèse – Choix final	6
Admission au programme Tremplin DEC	6



INTRODUCTION

Il y a quelques années, la direction du Collège a entrepris un virage majeur en ce qui concerne son développement en offrant des programmes en techniques humaines, dont celui en techniques policières, afin de répondre aux attentes et aux besoins de sa clientèle.

De concert avec la communauté policière, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ainsi que la Sécurité publique ont établi, pour la prochaine décennie, d'excellentes perspectives d'emploi aux aspirants policiers dès leur sortie de l'École nationale de police du Québec.

Le programme Techniques policières du Collège Ellis a débuté en 2004. Il est axé sur un développement du savoir, du savoir-faire et du savoir-être. Pour ce faire, les responsables ont développé une approche rigoureuse de la discipline, caractérisée par le port de l'uniforme et une adhésion volontaire aux valeurs du Collège.

Notre processus de sélection doit donc tenir compte de ces critères. Le programme Techniques policières est exigeant et nous devons sélectionner des candidats susceptibles de répondre aux attentes de la profession de policier et ayant de très bonnes attentes de réussite.

Le mécanisme mis en place suppose donc une logistique et un appui important tant de la part de notre personnel que des ressources extérieures. Cela nous oblige à exiger des frais pour l'administration de certains tests.

Marc Lafontaine
Coordonnateur du programme Techniques policières
Responsable du processus de recrutement

LES ÉTAPES DU PROCESSUS DE RECRUTEMENT

PRINCIPE GÉNÉRAL

Depuis son implantation à l'automne 2004, le Collège reçoit annuellement plus de 300 demandes d'admission dans le programme Techniques policières. Suivant notre contingentement, Environ 70 candidats seront retenus cette année après les différentes étapes du processus de sélection. **À noter que toutes les étapes du processus sont éliminatoires.**

Il n'y aura aucune reprise pour un candidat ne pouvant se présenter à l'une ou l'autre des étapes, et ce, afin de nous permettre d'achever la démarche et d'aviser les étudiants sélectionnés le plus rapidement possible.

À noter que des **frais non remboursables** sont exigés pour l'administration de certains tests. Des détails sont fournis à chacune des étapes.

SUPERVISION DU PROCESSUS

Le processus de recrutement est sous la supervision de la direction des études du Collège.

ADMINISTRATION DU PROCESSUS

L'ensemble de l'administration du processus de recrutement est sous la responsabilité de monsieur Marc Lafontaine, coordonnateur du programme Techniques policières.

Toute demande d'information doit être adressée à : information@ellis.gc.ca

PREMIÈRE ÉTAPE : LA DEMANDE D'ADMISSION

Date limite : le 1^{er} mars 2021

Le formulaire de demande d'admission doit être rempli sur le site Internet au www.ellis.gc.ca en cliquant sur l'onglet **FORMULAIRE D'ADMISSION**.

DEUXIÈME ÉTAPE : TESTS PHYSIQUES

Département des techniques policières

Collège Ellis

Processus de sélection des nouveaux étudiants 2021

Avant-propos

Au mois de mars 2020, confinement oblige, le processus de sélection fut gravement amputé.

Cette année, afin de répondre adéquatement aux exigences de la Santé Publique, nous proposerons un horaire qui, selon toute vraisemblance, devrait pouvoir minimiser autant que faire se peut le risque d'éclosion de cas de Covid-19 puisqu'il s'étend sur plusieurs semaines pendant le mois de mars et qu'il restreint le nombre maximal de candidats à douze candidats par période de tests, divisés dans 3 environnements. Il y aura 2 périodes de tests à chaque soirée. À noter cependant que cet horaire n'est pas encore officiellement approuvé; nous vous tiendrons bientôt au courant des modifications, s'il y a lieu. Ainsi, schématiquement, vous trouverez dans le tableau suivant notre proposition afin de participer activement à l'effort sanitaire pour enrayer la pandémie.

MARS 2021	GYMNASÉ (TESTS PHYSIQUES)	SALLE D'ENTRAÎNEMENT (TESTS PHYSIQUES)	CLASSE (JUGEMENT SITUATIONNEL)
8. (17h30/18h45)	4 candidats	4 candidats	4 candidats
9. (17h30/18h45)	4 candidats	4 candidats	4 candidats
10. (17h30/18h45)	4 candidats	4 candidats	4 candidats
16. (17h30/18h45)	4 candidats	4 candidats	4 candidats
17. (17h30/18h45)	4 candidats	4 candidats	4 candidats
18. (17h30/18h45)	4 candidats	4 candidats	4 candidats
23. (17h30/18h45)	4 candidats	4 candidats	4 candidats
24. (17h30/18h45)	4 candidats	4 candidats	4 candidats
25. (17h30/18h45)	4 candidats	4 candidats	4 candidats
27. (journée)	4 candidats	4 candidats	4 candidats

Étapes du processus de sélection

C'est à la suite d'un processus de sélection somme toute exhaustif qu'un candidat est finalement invité à s'inscrire au programme de Techniques Policières.

Tous ceux qui auront complété une demande d'admission au collège Ellis dans le programme de techniques policières d'ici le 1^{er} mars seront convoqués à la première étape du processus de sélection qui comprend un test de jugement situationnel (nouveau) ainsi qu'un test physique (voir la page suivante pour plus de détails). Prendre note que les **frais d'inscription à ces tests sont de cent dollars (100\$), payable à l'avance.**

À la fin du processus, les représentants du collège inviteront les candidats ayant obtenu les meilleurs résultats pour l'ensemble du processus à s'inscrire officiellement au programme. Les candidats devraient donc s'attendre à recevoir une réponse définitive dans la semaine du 18 avril 2021.

En résumé, les éléments retenus pour l'évaluation des candidats sont :

1. Résultats scolaires	40 %
2. Test jugement situationnel	10 %
3. Tests physiques	25 %
4. Entrevue (pour ceux qui auront été présélectionnés)	25 %
	—————
	100 %

TESTS

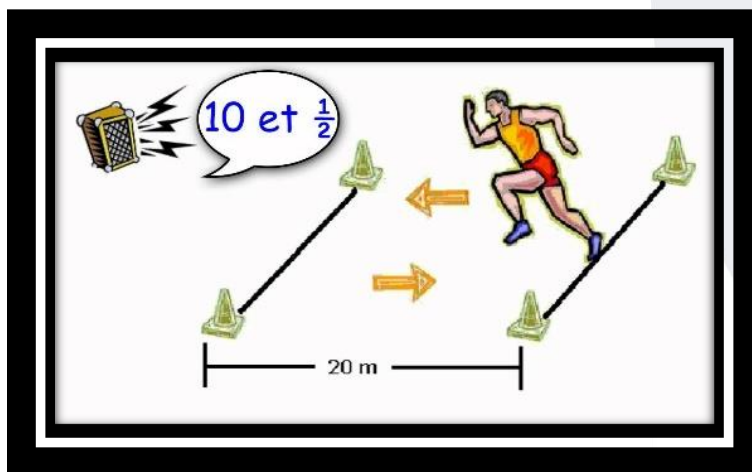
1. Test de jugement situationnel (10 %)

Diverses situations sont présentées à l'étudiant qui doit chercher à exercer son jugement quant à l'action la plus adéquate à adopter devant chacune d'entre elles. L'étudiant doit statuer rapidement devant chaque situation décrite afin de répondre à toutes les situations qui lui sont présentées.

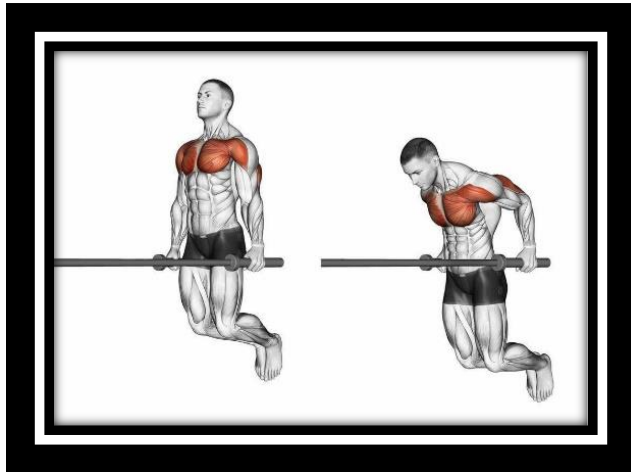
2. Tests physiques (25 %)

Les cinq tests physiques visent à évaluer la condition physique des participants. Voici une courte présentation de chacun d'eux.

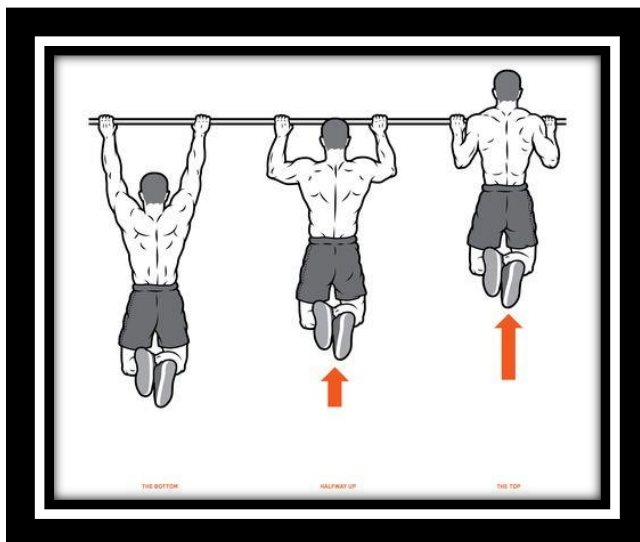
a. Test Léger-Lambert (course navette au signal sonore) ;



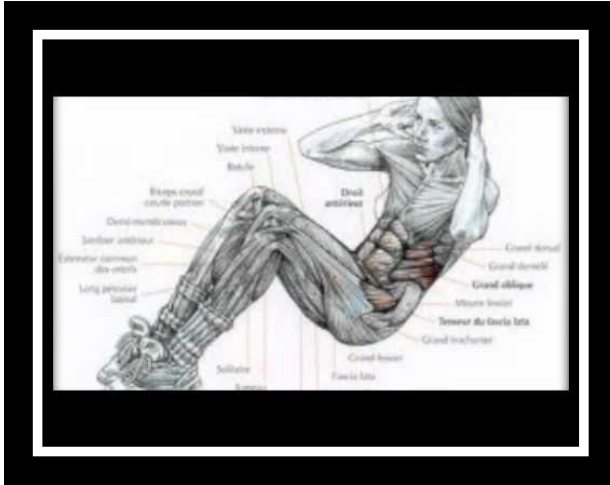
- b. Flexion-extension des bras (dips) (nombre maximal) ;



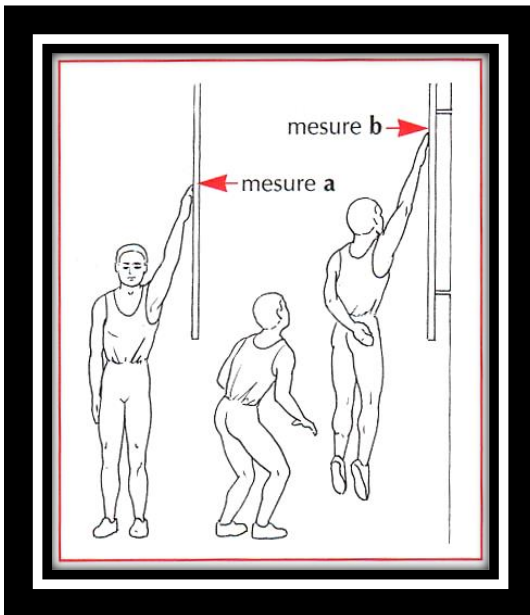
- c. Traction dynamique (homme) ou statique (femme) à la barre (Pull-Up) le plus de tractions (homme) ou le plus de temps à la barre (femme) ;



- d. Redressement assis (abdominaux) (nombre maximal en 1 minute) ;



- e. Saut à la verticale sans élan. Il s'agit de sauter en hauteur sur place.



N'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations complémentaires.

Période : le 17 et 18 avril 2021

L'entrevue a pour but de connaître le candidat, sa motivation envers la carrière policière, ses attentes et celles du Collège dans le programme Techniques policières. Le comité d'entrevue est composé de deux personnes ayant un lien avec le collège.

NB : À cette étape et **uniquement** dans le but d'optimiser notre processus de distribution des uniformes; les mesures des candidats potentielles seront prises.

QUATRIÈME ÉTAPE : SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS

Période : dans la semaine suivante

À partir du dossier du candidat (résultats scolaires, résultats aux tests physiques et entrevue), cette étape a pour but d'identifier les candidats ayant le potentiel requis pour s'inscrire en techniques policières. Elle est sous la responsabilité de l'administrateur du processus qui présente les recommandations à la direction des études.

Le nombre de candidats retenus dépend du nombre de places disponibles selon le contingentement global déterminé par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Les candidats évalués mais non retenus à cause du contingentement pourraient être invités à se soumettre aux tests médicaux pour faire partie d'une liste de rappel ou pour une inscription éventuelle au programme Tremplin DEC (pour les candidats en provenance du secondaire).

CINQUIÈME ÉTAPE : L'EXAMEN MÉDICAL

Période : du 27 avril au 1 mai 2020 (cette période est sujette à changement)

Pour la plupart des candidats, l'inscription à l'ENPQ est l'étape qui suivra l'obtention du DEC en techniques policières. Le Règlement sur le régime des études de l'École nationale de police du Québec, qui découle de la Loi sur la police, détermine les conditions d'admission à l'École nationale. Le Collège doit donc s'assurer de la condition médicale des candidats en lien avec les exigences de l'[ENPQ](#).

La convocation au test médical ne constitue pas une garantie d'acceptation. Des frais d'environ **245 \$ non remboursables** sont exigés par les Laboratoires Biron, responsables de l'administration des tests. Il est à noter que des reçus seront émis sur demande aux fins d'assurance.

N.B. : Ce test est valide pour une durée de six mois.

SIXIÈME ÉTAPE : SYNTHÈSE – CHOIX FINAL

Période : Mai/ juin 2021

Cette étape a pour but de dresser le profil scolaire, comportemental et physique des candidats ayant le potentiel requis pour s'inscrire en techniques policières. Elle est sous la responsabilité de l'administrateur du processus qui présente ses recommandations au directeur des études.

À noter que les candidats sélectionnés, de plus de 18 ans, devront fournir une preuve qu'ils n'ont aucun antécédent judiciaire. Les candidats sélectionnés recevront une lettre d'admission accompagnée du contrat d'inscription. Le contrat signé ainsi que les frais de 200 \$ devront être retournés au Collège afin de confirmer l'inscription.

ADMISSION AU PROGRAMME TREMPLIN DEC

Période : Mai/ juin 2021

Dès l'implantation du programme Techniques policières à l'automne 2004, le Collège Ellis a constaté que certains étudiants non sélectionnés avaient un bon potentiel de développement scolaire et physique, et démontraient un comportement compatible avec les exigences de la fonction policière.

Le Collège offre donc à certains étudiants la possibilité de poursuivre leur développement durant une année dans un cheminement particulier permettant de se développer et d'accéder en priorité au programme Techniques policières l'année suivante selon le respect des conditions suivantes :

- 🌀 Atteindre une moyenne générale de 75 % durant l'année scolaire;
- 🌀 Avoir un bon comportement;
- 🌀 Réussir les tests physiques à la fin de l'année scolaire.

Dès sa sélection dans ce programme, l'étudiant porte l'uniforme des étudiants en techniques policières, participe à la vie parascolaire de ces derniers ainsi qu'à un programme en éducation physique et suit un programme scolaire complémentaire.

Le programme est d'une durée d'un an (2 sessions). Cette année permet à l'étudiant de faire des cours de la formation générale ainsi que deux cours de la formation spécifique en plus d'acquies une bonne condition physique et les exigences comportementales de la profession policière.

Suite aux résultats obtenus aux différentes étapes du processus de sélection, seuls les étudiants **invités par le collège** et provenant du secondaire pourront participer au programme Tremplin DEC.